

Vue d'ensemble des principaux changements

	Orfo 2017	Orfo 2023
Ce qui change	.-Objectifs évaluateurs obligatoires .-Objectifs évaluateurs optionnels	Compétences Opérationnelles (CO) Les compétences opérationnelles sont classées par domaines de compétences A, B, C, D, E, Chaque compétence opérationnelle (CO) est numérotée par domaine de compétence et par chiffre, exemple A1, A2, etc... A = 5 compétences B = 5 compétences C = 5 compétences + 1 compétences en option finance D = 4 compétences + 1 compétence en option langues nationale (français) + 1 compétence en option langue étrangère (allemand) E = 4 compétences + 2 compétences en option technologie => A acquérir au total : 23 compétences + 1 (ou 2 pour l'option technologie)
	STA	Contrôle des Compétences en Entreprise (CCE) A la suite du rapport de formation (base : mandats pratiques)
	Mandats pratiques CC-CI	Mandats de transfert CC-CI
	CC-CI1 = Traiter des ordres CC-CI2 = Entretiens client	CC-CI 1 = Traiter les demandes des clients CC-CI 2 = Mettre en oeuvre son propre projet dans l'entreprise (Démarrage en fin de 2ème année et finalisation en début de 3ème année)
	DFP et Konvink	Konvink
	6 STA	64 Mandats Pratiques + 6 grilles de compétences => 6 rapports de formation • 27 mandats pratiques + 2 grilles la 1ère année • 29 mandats pratiques + 2 grilles la 2ème année • 8 mandats pratiques + 2 grilles la 3ème année Chaque compétence opérationnelle comprend un ou des mandats pratiques sauf A4 et A5 qui sont traitées uniquement à l'école professionnelle. * Voir déroulement page 2
	Notes BDEFA2	Notes dans Konvink
	PFP - Profil de formation des des prestations	Portfolio
	Examen oral 35 min Examen écrit 90 min	Examen oral 50 min Pas d'examen écrit

*** Processus mandat pratique en entreprise :**

Les compétences opérationnelles sont réparties par année scolaire et leur apprentissage se fait en parallèle avec l'école professionnelle

1. Attribution du mandat (par l'entreprise)
2. Mise en oeuvre en entreprise, par l'apprenti.e
3. Feed-back du formateur en entreprise

Et chaque semestre, sur la base de la réalisation des mandats pratiques :

4. Auto-évaluation et évaluation du développement des compétences (mandats pratiques et grille des compétences)
5. Entretien de qualification, sur la base du rapport de formation
6. Note d'expérience (document « Contrôle de Compétences de l'Entreprise » - CCE, sera mis à disposition via Konvink, box « Salle d'examen »).

Dans l'onglet Portfolio se trouve la box «Boussole des compétences» où sont répertoriés les mandats pratiques ainsi que le matériel pour les rapports de formation.